

Transcription : Yves Pauwels

REGLE GENERALE D'ARCHITECTURE
DES CINQ MANIERES DE COLONNES,
à savoir toscane, dorique, ionique, corinthe et composite,
à l'exemple de l'antique suivant les règles et doctrine de Vitruve.
revue et corrigée par Monsieur de Brosse, Architecte du Roi,
Seconde et dernière édition.

À Paris, en la boutique de Jérôme de Marnef,
Chez André Sittart, au mont Saint-Hilaire, à l'enseigne du Pélican.
1619.
Avec privilège du Roi.

A MONSEIGNEUR MONSEIGNEUR DE SCEAUX,
 Conseiller du Roi en ses conseils d'État,
 et Secrétaire de ses commandements et ordres.

Monseigneur,

Cet œuvre du feu sieur Bullant, à présent revue, corrigée, augmentée et mise en meilleur ordre qu'auparavant par Monsieur de Brosse architecte du Roi, étant maintenant destinée à une seconde et plus belle édition, celui qui la conduit sous la presse s'étant remis à moi de la dédier à qui bon me semblerait, je me suis ingéré de la vous présenter et lui faire voir derechef la lumière sous les auspices de la vôtre, sachant que comme elle est la plus claire et la plus belle de celles qui paraissent dans la ciel de la France ; qu'aussi illuminant cet œuvre, elle y donnerait des clartés bien plus vives et plus relevées, rendant ce louable et admirable labeur (bien que grandement estimable de soi-même) encore davantage recommandable, quand il aurait pour frontispice celui de votre louable et incomparable vertu. J'ai aussi plusieurs fois ouï dire, Monseigneur, que c'était une très signalée prudence à celui qui se mêlait de dédier quelque œuvre digne de louange, de savoir bien choisir une personne toute pleine de gloire et de mérite. C'est pourquoi désirant suivre ce dire, j'ai fait élection de la vôtre, comme l'ayant trouvée la plus digne à qui je pusse dédier cette Règle générale de l'Architecture des cinq manières de colonnes, tant pour ce que je sais que vous êtes grandement amateur de ce divin art, duquel vous recherchez curieusement le plan de la perfection. Qu'aussi pour parler avec vérité, je puis dire y avoir été doucement forcé par ces merveilles qui reluisent en vous, et qui rendent votre nom si recommandable, que la postérité le révèrera toujours au temple de la mémoire, comme étant aussi véritablement digne d'un los immortel. Je sais bien, Monseigneur, que cet œuvre est plus propre et utile à ceux qui travaillent à l'équerre et au compas qu'aux personnes de votre qualité, plus propre, dis-je, à ces artisans ou ingénieux

[f. a 2v^o]

qui veulent imiter la perfection de ces anciens architectes qu'à ceux qui comme vous n'ont besoin de ces si curieuses recherches, qu'en tant que leur louable curiosité les portent à la connaissance de tout, pour n'ignorer rien se rendre aussi capable de tout. Mais je veux dire que ce qui me l'a fait vous dédier, outre la connaissance que j'ai eue que vous seul la méritiez par vos infinis mérites, ce n'a été à autre intention que pour vous divertir et entretenir quelquefois votre esprit aux heures que retiré de la presse des affaires où vos grandes charges vous appellent, vous désirerez l'occuper dans les curiosités de cet ancien auteur de la manière des cinq grandes, belles et admirables colonnes, toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, afin que considérant les merveilles qui s'y rencontrent, vous admiriez aussi les effets miraculeux de ce noble et vertueux art d'architecture, dont la science est si grandement belle qu'elle soit être ornée, comme dit ce grand architecte Vitruve, de plusieurs disciplines et de diverses éruditions, d'autant que par le jugement de celle-là sont examinés les ouvrages de tous les artisans ; votre esprit capable de tout ce qui se peut comprendre ici bas pourra trouver de la matière assez ample en cette science, comme il fait aux autres pour s'occuper et se recréer. Je le sais, et certain je puis dire avec vérité que se paradisant dans le Ciel des délices de cet œuvre, vous l'estimerez grandement et louerez infiniment le gentil esprit de son auteur, qui bien que mort enterré ne laisse de revivre dans l'immortalité de sa gloire et dans les cœurs des plus curieux. Je sais encore qu'ayant pris le hardiesse de vous offrir ce qui n'était dû à autre que vous, vous me ferez aussi cet honneur de l'accepter avec cette même franchise et courtoise bonté que vous avez accoutumé de montrer à ceux qui comme moi désirent, vous présentant quelque chose, demeurer éternellement

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

N. Piloust.

Ami lecteur, cette règle générale d'architecture des cinq manières de colonnes, à savoir toscane, dorique, ionique, corinthe et composite, ci-devant mise en lumière par feu le sieur Bullant, architecte grandement estimé, étant maintenant plus recherchée que lorsque son auteur la fit mettre pour la première fois sous la presse, comme étant aussi extrêmement nécessaire pour l'utilité publique, monsieur Sittart marchand libraire, héritier aussi bien des vertus de ses aïeux que de la gloire qu'ils ont acquis<e> en l'impression de tant et si belles œuvres dont ils ont été si soigneusement curieux, ayant fait faire les figures que tu pourras voir en ce présent labour, désirant n'en frustrer le public, a voulu lui donner cette seconde édition. Mais auparavant, comme l'un de ses intimes amis, il m'a prié d'en revoir le discours, le corriger et le polir mieux qu'il n'était auparavant, afin d'y donner la grâce et l'ornement que mérite un si noble et admirable travail, ce que j'ai fait le mieux qu'il m'a été possible. Mais après, jugeant que le mérite de cet œuvre n'était seulement en la fluidité du discours, ains plutôt en la disposition et agencement des figures, qui n'étaient nullement selon leur ordre, aucunes étant mêlées, comme de ce qui est de la toscane avec de la composite, et ainsi des autres, j'ai prié Monsieur de Brosse, architecte du Roi, et l'un des plus beaux esprits de ceux qui se mêlent à présent de l'architecture, de vouloir prendre peine de revoir et corriger le défaut qui y pouvait être, et le rendre en état digne de t'être offert ; ce que sa courtoisie m'ayant accordé, je puis dire que maintenant je te l'offre comme en sa perfection. Et désirant te complaire en tout, afin que tu m'estimes extrêmement complaisant aux esprits qui comme le tien sont curieux, j'ai bien voulu t'enseigner en ce discours que j'ai façonné sur le style de Vitruve toutes les perfections et sciences qu'il faut qu'aient ceux qui se veulent mettre au nombre des bons architectes, et se rendre comme étaient ces tant renommés Joconde, Léon Baptiste Albert, Budé, Philander, Sébastien Serlio, Goujon et les mêmes Vitruve, Bullant et du Cerceau, afin que n'ignorant ce qu'il est nécessaire de savoir, tu taches de la perfectionner le plus qu'il te sera possible. Premièrement il faut qu'un bon architecte soit grandement versé ès lettres, tant hébraïques, grecques que latines, afin qu'en lisant souvent il puisse davantage fortifier sa mémoire et se la rendre l'une des plus belles et plus fermes de son temps. Il faut avec cela qu'il sache parfaitement bien pourtraire, voire s'il se pouvait aussi bien peindre qu'un Apelle, d'autant que par ce moyen il pourra bien plus facilement par ces dessins ou figures représenter toutes formes ou sortes d'ouvrages dont il sera requis, comme aucune fois en telles occurrences il est besoin de dessiner suivant les fantaisies de ceux qui veulent faire construire quelque somptueux et admirable édifice. Il faut encore qu'il soit savant en la géométrie, autant voire plus que celui-là même qui l'a inventé<e>, afin que par la bonne disposition des lignes, il sache l'usage du compas par le moyen duquel avec plus de facilité sont expédiées les descriptions des édifices sur les terrasses et plates-formes, et aussi par lequel se font plus justement les conduites et directions des traits pour les conduire à règle et au niveau. Il faut aussi qu'il soit bon arithméticien pour ce que par ce moyen il pourra bien tôt et avec une grande facilité dresser un compte de tout ce qu'il faut aux bâtiments, et ainsi il se peut exempter d'une insupportable longueur qu'il y aurait en une autre façon. Que s'il se peut, il ne faut pas qu'il ignore aussi les Histoires, et la cause, la voici. Ayant dessiné plusieurs enrichissements en son œuvre, il faut qu'il en sache bien rendre les raisons, d'où et de qui tire l'origine des dessins préparés ; car autrement lui demandant que veut dire ceci ou cela, ne le

[f. a 3v^o]

pouvant véritablement dire, ce lui serait une honte digne de son ignorance. Pour ce qui est de la philosophie, il est nécessaire qu'il la sache aussi ; car elle le peut rendre plus consommé, plus plein de courage, moins arrogant, traitable, juste, loyal et libéral, nul architecte ne pouvant rendre une œuvre parfaite s'il n'est fidèle et libre de sa conscience. Pour la musique, il faut aussi qu'il l'entende, parce qu'il ne saurait faire des engins mouvants et résonnants en l'eau, ni autres semblables leurs organes, s'il ne sait la musique. En ce qui est de la médecine, il est très nécessaire qu'il en ait quelque intelligence, car par ce moyen il pourra discerner les régions ou climats du ciel,

le bon ou le mauvais air des contrées, pour juger lequel est salubre ou dangereux. Il est encore grandement utile qu'il sache les lois : par ce moyen, il pourra décider comme il lui faut bâtir les murailles communes ou mitoyennes, asseoir les gouttières, et savoir bien percer les fenestragés pour ne point mettre les voisins en procès après l'achèvement de son édifice. Il faut aussi qu'il sache quelque chose de l'astrologie, car par sa connaissance, il saura où est l'orient, l'occident, le septentrion, le midi, les mouvements du ciel, l'équinoxe, le solstice, et le cours des étoiles et mille autres choses nécessaires en ce noble art d'architecture. Voilà, cher lecteur, ce qu'il faut que sache un architecte pour être parfait. Ce n'est pas qu'il n'y en puisse avoir sans toutes ces sciences, mais je t'assure qu'il le seraient encore davantage les ayant, ou au moins quelque peu d'intelligence de chacune.

Adieu.

f. a 4

SONNET ACROSTICHE A LA LOUANGE
du sieur Piloust, par un de ses amis.

Nature t'a fait naître unique de ces cieux,
Iuppin t'a départi sa céleste puissance,
Comme son messenger sa mignarde éloquence,
Orphée la douceur d'un chant mélodieux.

La chaste Athénienne voulut quitter les cieux,
Afin de te guider sur le mont de science,
Ses Muses t'ont chéri et mis dedans leur dance,
Phœbus t'a couronné du laurier glorieux.

Ien'ai donc point voulu connaissant ton mérite
Le laisser en oubli, comme chose petite,
Ou ma muse empêcher d'écrire en ta faveur.

Vois lisant ce sonnet de tes vertus l'image,
Sois toujours ici bas au temple de l'honneur,
Tu auras à la fin le ciel pour héritage.

M. D.

[f. a 4^v°

Illustration : ordres toscan, dorique et ionique]

[f. a 5

Illustration : ordres corinthien et composite]

La première et plus ancienne colonne, qui est plus forte et plus durable à la peine, et qu'ils résistent (sic) à vieillesse, fut appelé Dorique. Elle fut premièrement inventée d'un prince nommé Dorus fils d'Hellen et de la nymphe Optique ; il régna jadis en Achaïe, et tenait aussi tout le pays de Péloponnèse. Ce prince édifia en Argos (ville très ancienne) un temple à la déesse Junon, lequel de fortune fut fait à la mode que nous disons dorique. Après en d'autres cités d'Achaïe en furent bâtis de semblables, n'étant encore trouvée la raison des symétries. Mais après que les Athéniens par les réponses de l'oracle d'Apollon en l'île de Delphes, eurent avec le commun consentement de la Grèce, mené pour une fois en Asie treize troupes ou colonies de nouveaux habitants, et à chacune ordonné certains ducs ou capitaines pour les gouverner, la souveraine autorité fut baillée à Ion fils de Xuthus et Créuse, lequel ce même dieu Apollon avait pareillement en ses oracles avoué pour son fils. Cestui-là prit la charge de conduire ces colonies en Asie, où il occupa incontinent les frontières de Carie, et y bâtit des cités magnifiques, comme Éphèse, Milet, Myunte (qui depuis fut abîmée en mer, et de laquelle iceux Ioniens annexèrent à celle de Milet le temporel, et les choses sacrées) Priène, Samos, Téos, Colophon, Chios, Érythrée, Phocée,

Clazomène, Lebède, et Mélite, qui aussi par le commun accord de toutes ces cités fut entièrement détruite et mise bas, par guerre signifiée à jour préfix, à l'occasion de l'arrogance et témérité de ses habitants ; puis en son lieu par l'intercession du Roi Attalus et de la Reine Arsinoé, la ville de Smyrne fut reçue entre les Ioniennes. Ayant donc les citoyens de ces cités chassé à force d'armes les Cariens et Lelègues, peuples barbares de longtemps résidant en ces pays, les victorieux appelèrent la contrée Ionie, du nom de leur souverain ; puis y édifièrent aucuns Temples pour honorer les Dieux, et singulièrement Apollon Panionius, l'édifice duquel fut conduit à la ressemblance de celui qu'ils avaient vu en Achaïe, et pour cette raison le nommèrent Dorique.

[f. a 5v^o

Illustration : colonnes toscane, piédestal toscan, colonne dorique]

p. 9

[Illustration : piédestal dorique, colonne dorique]

Or est-il que quand ils y voulurent dresser des colonnes, ces bonnes gens ne sachant quelles symétries ils leur devaient donner, prirent leurs mesures dessus le corps de l'homme, et trouvèrent que depuis l'un de ses côtés jusques à l'autre c'était la sixième partie de sa longueur ; et que depuis le nombril jusques aux reins, cela faisait une dixième ; chose que nos expositeurs des Saintes Lettres ayant bien observé, estimèrent que l'arche faite au temps du Déluge, fut comprise sur la figure de l'homme. Et peut-être que les ouvriers qui vinrent puis après, ordonnèrent que les mesures d'icelles leurs colonnes seraient faites en sorte que les unes auraient six fois la hauteur de leur empiètement, et les autres dix. Mais par après avertis par un instinct naturel, né en l'entendement de la personne (par lequel les convenances s'aperçoivent, ainsi que nous avons dit) que d'un côté si grande épaisseur de colonnes, et d'autre si grande grêleté, étaient si mal séantes, rejetèrent toutes les deux susdites manières : et à la fin jugèrent qu'entre ces deux extrémités ou excès gisait la sèance et bonne grâce de ces colonnes telle qu'ils la cherchaient ; et pour ce faire en premier lieu suivirent les Arithméticiens, joignant ensemble ces deux extrémités, qui faisaient seize, puis partirent par la moitié la somme toute entière qui leur fit voir par évidence, que le nombre de huit était également distant de celui de six et de dix ; puis en suivant cela donnèrent à la longueur de la colonne huit fois le diamètre de la

p. 10

[Illustration : base attique, détail de l'ordre dorique]

base, et la nommèrent ionique. Après pour rhabiller l'ordre dorique, appartenant aux édifices de grosse masse, ils firent tout ni plus ni moins. Car le nombre de six fut par eux ajouté avec ce huit, si qu'il en procéda quatorze, lequel se divisa en parties égales, qui furent sept pour chacune, et l'un de ceux-là se donna au bas de la tige dorique, pour en sextupler la hauteur. Finalement pour proportionner les plus grêles colonnes qu'ils nommèrent corinthiennes, ils assemblèrent le huit des ioniques avec le dix assigné à cet ordre, et cela donna dix-huit ; qui fut aussi parti en deux, si que c'était neuf pour moitié ; lequel nombre fut appliqué à la hauteur du corps de la colonne multiplié par soi à son empiètement. Ainsi les ioniques eurent de long huit fois le diamètre de leur base, les doriques sept, et les corinthiennes neuf. Voilà comment la colonne dorique fut premièrement formée sur la proportion de l'homme.

p. 11

[Illustration :] « Cet ordre doiqure (sic) est au théâtre de Marcellus à Rome fort loué des bons architectes. »

p. 12

[Illustration :] « Cet ordre dorique est à un arc triomphal qui se voit à présent à vingt-sept milles de Rome. »

Marginalia :

La hauteur de cette colonne a onze pieds neuf pouces trois lignes et demie, y compris l'astragale et la lisière d'en bas.

Le diamètre par bas, un pied cinq pouces sept lignes.

Le diamètre par haut, un pied trois pouces sept lignes.

La hauteur de la base, neuf pouces trois lignes et demie.

La hauteur du chapiteau, dix pouces une ligne.

La hauteur de l'architrave, neuf pouces six lignes.

La hauteur de la corniche y compris la lisière des fiches ou triglyphes, un pied deux pouces onze lignes.

Je veux bien vous avertir qu cette corniche n'est ainsi enrichie en œuvre comme je n'ai dessinée en cette figure.

Aussi je ne me suis voulu arrêter à vous décrire les hauteurs et saillies de chacun membre particulier comme je les ai mesurées, mais seulement les principales hauteurs desdits membres, pour plus clairement connaître la majesté de chacun ordre de ces excellents architectes.

Des parties d'une colonne, ensemble des chapiteaux et de leurs genres.

Quand on a mesuré les intervalles, il faut dessus y asseoir les colonnes qui doivent soutenir la couverture. Et certes il y a grande différence entre colonnes et pilastres, même encore aux couvertures, à savoir si elles sont par dessus recouvertes d'arches ou d'architraves : car sans point de doute lesdites arches et pilastres sont propres aux théâtres, et pareillement aux basiliques icelles arches ne sont pas hors d'estime. Mais en tous les excellents ouvrages de temples, on n'y a point vu jusques à présent portiques autres que travonnés ou planchés.

Maintenant donc je veux parler des parties de la colonne. Premièrement il y a le plinthe d'en bas, sur quoi s'assied la base, dedans laquelle se met la tige. Après le chapiteau, plus l'architrave, en qui viennent à poser les bouts des soliveaux armés d'une lisière ou bande plate de moulure ; et encore par-dessus tout cela gît la corniche, que les aucuns nomment couronne. Mais commençant par la déduction des chapiteaux, à cause que ce sont ceux qui font le plus varier les colonnes, je veux auparavant prier tous ceux qui transcriront ce mien livre, qu'ils mettent tout au long les nombres, dont en cet endroit je ferai mention, et n'abrègent rien par figures ou caractères, ains ne leur soit moleste d'écrire, douze, vingt, quarante, et ainsi des autres, non pas xii, xx, xl ou semblables en chiffre et abréviations.

La nécessité apprit aux anciens à mettre des chapiteaux sur les colonnes, afin que les tranches des architraves ou sommiers pussent poser dessus, et s'y conjoindre. Mais au commencement c'était un billot de bois carré, difforme et de mauvaise grâce. Que (si nous voulons croire aux Grecs) les Doriens premiers inventèrent de faire quelque ouvrage alentour pour un petit adoucir ce billot, afin que cela eût apparence d'un vase arrondissant couvert d'un couvercle carré. Et pour ce que de prime face il leur sembla un peu trop court, ils lui firent le col plus long. Tôt après les Ioniens ayant vu les ouvrages doriques, approuvèrent bien ces vases pour chapiteaux, mais non leur nudité, ni cette adjonction de col ; ains en leur place y mirent une écorce d'arbre, laquelle pendait tant d'une part que d'autre, et se retournait comme une anse, pour enrichir les côtés de leur vase. Conséquemment les Corinthiens succédèrent, au moins un ouvrier d'entre eux nommé Callimaque, lequel ne fit comme les précédents des vaisseaux évasés, mais se servit d'un égayé et de bonne hauteur, revêtu de feuilles tout autour, pour autant que cela lui plut,

p. 13
[Illustration : détail de l'ordre dorique de l'art « à vingt-sept milles de Rome. »]

p. 14

[Illustration :] « Cet ordre dorique est au théâtre de Marcellus à Rome, fort loué des bons architectes. »

Marginalia :

La hauteur de cette colonne a de haut vingt-deux pieds neuf pouces six lignes y compris l'astragale ou carcan, et la plinthe d'en bas ; cette colonne n'a point de base, comme voyez.

Le diamètre par bas, deux pieds onze pouces sept lignes.

Le diamètre par haut, deux pieds quatre pouces six lignes.

La hauteur du chapiteau, un pied cinq pouces six lignes.

La hauteur de l'architrave, un pied cinq pouces onze lignes.

La hauteur de la frise, un pied dix pouces six lignes.

La hauteur de la corniche y compris la lisière des fiches ou triglyphes, deux pieds cinq pouces trois lignes.

l'ayant ainsi vu sur le sépulcre d'une jeune fille, où d'aventure était percrue une herbe dite acanthe, autrement branque ursine, laquelle revêtait tout le corps du vaisseau. Trois sortes donc de chapiteaux furent en ce point inventées, et reçues en usage par les bons ouvriers de ce temps-là. Ce nonobstant je trouve que le dorique avait été longtemps auparavant pratiqué entre les

Étrusques ; mais je ne m'arrêtai à si peu de chose, ains sans plus déduirai-je ces trois, à savoir le dorique, l'ionique, et le corinthien.

Or d'où pourriez-vous estimer que soit procédé le grand nombre des autres chapiteaux de formes différentes qui se voient tous les jours en plusieurs ouvrages ? Quant à moi, je suis d'avis qu'il n'est venu sinon que de l'invention de quelques bons esprits qui se sont travaillés pour inventer des nouveautés ; toutefois quoi qu'ils aient su faire, encore ne s'est-il trouvé aucune mode que l'on puisse à bon droit estimer, autant que celles-là, si ce n'est une que j'ose bien nommer italienne, afin que l'on ne pense que toute la louange d'invention soit due aux étrangers. Sans point de doute cette mode a mêlé avec la joliveté corinthienne les délices ioniques ; et en lieu des anses pendantes, a mis des volutes ou cartouches, tellement qu'il s'en est fait un œuvre singulièrement agréable, et bien approuvé entre tous.

Mais maintenant pour venir aux colonnes, je dis que pour leur donner grâce, les architectes ont voulu que sous les chapiteaux doriques fussent mises des tiges portant en leur empiètement une septième partie de toute leur longueur, les ioniques eussent une neuvième, et les corinthiennes leur huitième en diamètre par en bas. Sous toutes ces colonnes leur plaisir fut, mettre des bases égales en hauteur, toutefois différentes en moulures. Que vous dirais-je plus ? Tous ces inventeurs ont été dissemblables en ce qui concerne les linéaments des parties ; mais quant à la proportion des colonnes, ils sont pour la plupart convenus ensemble, car tant les Doriciens, Ioniciens, que Corinthiens approuvèrent les traits de colonnes, et en ce pareillement se sont-ils accordés ensemble (en ensuivant la nature) que les troncs des colonnes fussent tenus plus menus par haut que par bas. D'autres, pour ce qu'ils entendaient que les choses vues de loin, et (par manière de dire) quasi comme d'une œillade éloignée, se montrent moindre qu'elles ne sont, ordonnèrent par mûre délibération que les colonnes hautes ne fussent pas si menus par haut que les plus courtes ; et à cette cause fut fait, que le diamètre de l'empîètement (si la tige doit avoir quinze pieds de longueur) serait parti en douze divisions égales, dont il en faut donner les onze au bout d'en haut, et non point davantage. Mais si elle est de quinze à vingt pieds, il convient partir le

p. 15

[Illustration :] « Cet ordre dorique est au théâtre de Marcellus à Rome fort loué des bons architectes. »

p. 16

[Illustrations : profil d'entablement dorique, schéma de dessin des cannelures doriques, profils de la base attique et de la base « ionique » d'Alberti]

diamètre de bas en treize, et en donner les douze au haut. Plus si elle porte de vingt à trente pieds, ce diamètre de l'empîètement doit avoir dix-huit parties, et le bout d'amont seize. Après si elle est de trente à quarante pieds, il faudra diviser le diamètre en quinze, et en bailler les treize au bout d'en haut. Outre si elle monte de quarante à cinquante, le diamètre d'en bas sera parti en huit modules, dont le bout d'en haut en aura sept ; et ainsi des autres, car il se faut ranger à ce que tant plus la colonne est longue, plus doit-elle être grosse par en haut. Et certes tous les architectes se sont accordés à cela ; toutefois en mesurant les bâtiments antiques, j'ai trouvé que ces règles n'ont pas toujours été justement observées. Et néanmoins les ai faits selon les règles de Vitruve, comme vous verrez ci-après par les figures.

p. 17

[Illustration : deux ordres doriques]

Cette colonne Dorique y compris la stylobate et toutes ses parties, soit divisée en douze : une d'icelles sera le diamètre du tronc de la colonne, puis la douzième d'en haut A. C. soit divisée en six, reste onze diamètres, et cinq de ces parties du diamètre A. C. Pour lesdites hauteurs de la colonne : la verge de la colonne y compris la base et chapiteau a sept diamètres de hauteur, comme est ci-devant dit, au texte. Aucunes à l'antique sept et demie, autres huit, selon les lieux et endroits qu'ils seront appliqués. Pour avoir le diamètre elle se divise en autre manière comme la dorique du deuxième feuillet : la hauteur se divise en sept, sans y comprendre l'astylobate. Puis une d'icelles soit divisée en sept parties, cinq et demie font le diamètre du tronc de la colonne par

bas, comme voyez par la figure. La mesure de l'astylobate se fera en cette manière : trois diamètres du tronc de la colonne, fera la hauteur de la stylobate ; divisez la hauteur de la stylobate en sept parts, une part fera la base, une pour la corniche de la stylobate. Partissez le diamètre marqué A en quatre parties ; deux d'icelles avec le diamètre font la largeur de la stylobate, comme voyez sur le diamètre A. Puis soit divisé la base au point B. en deux parties, une pour le plinthe, l'autre soit divisé en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet. L'autre base marquée au point C. soit aussi divisée en deux parties, dont l'une sera le plinthe, la seconde divisée en deux, dont l'une partie soit donnée au tore d'en bas. Et l'autre soit divisée en trois, deux pour le tore, la tierce pour le filet ; chaque saillie soit en son carré. La corniche de la stylobate au point D soit divisée en cinq parties, une pour l'astragale, deux pour la corniche, et deux pour le plinthe, qu'il faut diviser en trois, une pour la petite cimaise de dessus le plinthe. Qu'il faut encore diviser en trois, deux pour la petite sime, une pour le filet au point D. La base de la colonne qui se pose sur la stylobate est du demi-diamètre du tronc de la colonne de bas ; la hauteur soit divisée en trois, une partie pour le plinthe, le reste depuis le plinthe, soit parti en quatre, une partie soit donnée au tore de haut : depuis le plinthe jusques au tore de haut, soit divisé en deux parties égales, une sera donnée au tore d'en bas, l'autre au trochile. Entre les deux tores soit divisé en sept parties, deux d'icelles seront données aux deux petits carrés ou lisière, l'une pour le haut, l'autre pour le bas. La lisière ou petit carré de l'empiètement de la colonne se fera en cette manière. Partissez le dia-

p. 18

[Illustrations : détails de l'entablement dorique]

mètre en quatorze parties, prenez la moitié pour la largeur, et l'autre moitié pour la saillie et le résidu. La saisie de chacun membre se sera ainsi qu'il est noté en la figure du profil de la base marquée au point A au cinquième feuillet. Le rétrécissement de la colonne se doit faire selon la hauteur que l'ouvrier le doit mettre en œuvre, comme vous voyez par les cinq figures du dernier du livre amplement déduit, et qu'il est dit par ci-devant. La hauteur du chapiteau E F est la moitié du diamètre de la colonne d'en bas. Partissez icelle hauteur en trois, une pour la frise au point E l'autre pour l'échine au point G, la tierce partie pour le tailloir au point H, lequel diviserez en trois, une pour la sime, et les deux seront pour le tailloir. La tierce partie de l'échine ou face seront faits les trois petits anneaux ou carcans au point I. La saillie du chapiteau se fera que chaque membre portera son carré. La hauteur de l'épistyle ou architrave sera du demi-diamètre de l'empiètement du tronc de la colonne. Partissez icelle hauteur en sept parties, l'une d'icelles parties sera le tenia au point I. La hauteur de la frise ou zophore se fera en cette manière : divisez l'architrave en deux, les trois feront la hauteur de la frise ; divisez une d'icelle tierce partie en trois, sera la bande ou lisière dessus le triglyphe marqué au point O. La hauteur depuis l'architrave jusques au filet du point O soit divisé en trois parties, dont les deux seront la largeur du triglyphe, les trois sa hauteur. La largeur du triglyphe soit divisé en douze parties, deux d'icelles pour les plinthes, et deux soient données aux canaux. Et le tout partir également, ainsi qu'il est amplement noté aux figures ci-devant de l'ordre dorique du quatrième feuillet. Puis divisez la hauteur de l'architrave en six parties, une d'i-

p. 19

[Illustrations : détails de l'entablement dorique]

celles sera donnée à la hauteur des gouttes qui sont pendues au-dessous du triglyphe ; divisez icelles gouttes en quatre parties, l'une d'icelles sera le filet dont elles dépendent. La corniche sera la hauteur de l'architrave : icelle hauteur soit divisée en deux parties, la première M N soit divisée en quatre parties, une pour la sime M, deux pour la couronne. L'autre partie du résidu est pour la sime F qui est posé sur la bande ou lisière du zophore. La seconde partie se donne à la sime E qu'il faut diviser en sept parties, l'une d'icelles parties est pour le filet ou lisière dessus la sime B, la hauteur de la sime soit faite en carré pour sa saillie. La hauteur de l'architrave soit divisée en trois parties, deux d'icelles mar-

p. 20

quées A B feront la saillie de la couronne A B. Pour l'enrichissement du plafond pendant sur iceux triglyphes, la saillie de cette couronne A B soit divisée en vingt parties, deux soient données aux bandes ou lisières, quatre d'icelles parties pour les gouttes ou petit rond ; que la longueur d'iceux petits ronds soit de la largeur d'un triglyphe C D. Le reste de l'enrichissement qui doit être entre iceux triglyphes : soit pris la hauteur de la frise au point D E pour la longueur, les deux petits carrés languets, à chacun bout de la pointe du rhombe ou losange, soit fait d'une tierce partie de la largeur d'un triglyphe F G comme voyez par la figure présente.

La corniche enrichie de ses mutules ou modillons se fait d'une autre mesure que la précédente. Partissez l'architrave en trois parties ; quatre de celle partie seront pour la hauteur de la frise, la corniche aura pareille hauteur. La hauteur de la frise soit divisée en dix parties ; l'une d'icelles fera la bande ou lisière dessus le triglyphe au point O. Le tenia et legutttes (sic), petit filet dessous icelui triglyphe, se fera de pareille mesure ci devant dit. La hauteur de la corniche soit divisée en neuf parties, dont les deux d'icelles parties se donneront aux faces F de dessous l'échine E ou tore, qui faut diviser en six au point C D ; une d'icelles pour le filet ou lisière, trois pour la face de dessous, deux pour l'autre face inférieure, une partie des neuf sera donnée au tore E, deux aux mutules A ou modillons, deux à la couronne G dessus les modillons, deux autres d'icelle partie à la sime H. Puis divisez iceux modillons en trois ; une partie sera pour la petite sime. qui est sur iceux mutules, que partirez encore en trois, une pour le filet, le résidu pour la petite sime. Le filet ou lisière dessus la sime sera de telle mesure qu'il est ci-devant dit. La saillie ou projecture d'iceux mutules se fait de la troisième partie de la hauteur de la frise, à prendre du point M N. La face d'iceux mutules marquée au point A se fera de la largeur des deux herettes des deux demi-canaux du triglyphe, comme voyez par la figure A B. Le plafond pendant sur iceux modillons enrichi des sagettes, de foudres et rosaces entre les mutules, sera de telle mesure, qu'il ne passera la largeur d'iceux modillons, comme voyez par la figure marquée A B.

Des linéaments des colonnes

en toutes leurs parties, ensemble des bases, avec leurs moulures, bosels, armilles ou anneaux, frises, ou latastres, petits carrés, tailloirs, membres ronds, filets ou petits carrés, nacelles, gueules droites, et gueules renversées, que l'on dit en un mot doucines.

p. 21

Je recommencerai en cet endroit à parler des linéaments des colonnes. Je prendrai entre les sortes de colonnes celle dont les antiques se soulaient plus communément servir en bâtiments publics, et cette-là sera moyenne entre les plus grandes et plus petites, c'est à savoir de trente pieds de haut, dont je diviserai le diamètre du bout d'en bas en neuf parties toutes égales, et en donnerai huit à celui du bout d'en haut : ainsi sera la proportion gardée comme de huit à neuf, que l'on nomme sequioctave. Puis je ferai par égale proportion que le diamètre du rapetissement par en haut se rapportera à celui de bas, qui est (comme dit a été) de huit à neuf : car autant en a la plante. Derechef j'accorderai ce diamètre du bout d'en haut avec celui auquel la tige se commence à diminuer, et en ferai une sesquiseptième ; puis je viendrai aux autres linéaments des parties pour dire en quoi et comment ils diffèrent.

Les moulures de la base sont le plinthe, le bosel, et la nacelle. Icelui plinthe est une platine carrée mise en la partie de bas, comme pour soutenir le faix, laquelle je nomme latastre, à raison que de tous côtés elle s'étend en largeur. Les bosels sont ainsi que gros anneaux de chaîne, sur l'un desquels s'assied ou plante la tige de la colonne, et l'autre pose sur le plinthe. La nacelle est un canal creux, mis entre ces bosels, comme serait la concavité d'une poulie.

Maintenant entendez que toute la raison de mesurer les parties a été prise sur le diamètre de l'empiètement de la colonne, et ainsi l'instituèrent les Doriques. Leur plaisir fut de donner de haut à toute la base la juste moitié du diamètre bas de la colonne. En cette base ils voulurent le latastre ou plinthe large en carré, de mesure telle qu'il portât un diamètre et demi tout entier de

l'empîement, ou pour le moins un diamètre et un tiers. Après ils divisèrent la hauteur de la base en trois parties, et en donnèrent l'une à l'épaisseur de ce latastre ou plinthe, et par ainsi toute la hauteur de cette base fut triple à l'équipollent du latastre, la hauteur duquel pareillement se rendit triple au respect de toute la base. Après ils divisèrent le reste de la base en quatre, et en donnèrent une au bosel de dessus : puis encore partirent-ils en deux ce qui demeurait entre ce bosel et le latastre, autrement plinthe, et en baillèrent l'une au bosel de bas, et le résidu à la nacelle constituée entre deux. Cette nacelle a en ses extrémités deux petits carrés comme lisières, à chacun desquels fut donné une septième partie de la largeur à elle assignée, le demeurant est encavé.

Or ai-je dit qu'en tout bâtiment, quel qu'il soit, l'on doit soigneusement prendre garde à ce que jamais rien ne porte à faux, ains que tout ce qu'on met l'un sur l'autre, ait correspondance au massif. Et certes il y aura du faux, si le rondu à plomb mis contre la face de quelque moulure, trouve en pendant du vide entre lui et les autres choses qui seront au-dessous. Cela fait que les ouvriers antiques voulant caver ce creux de la nacelle, n'allèrent jamais plus en profond que là où devait correspondre le massif de la charge.

Les bosels auront de saillie une moitié avec la huitième partie de leur épais : et quant à celui de dessous, sa circonférence ou rondeur s'étendra des quatre côtés sur les vives arêtes du latastre le supportant.

Voilà comment les Doriques se gouvernèrent en cet endroit, chose que les Ioniens approuvèrent ; mais leur volonté fut de doubler les nacelles, et entre deux y mirent des astragales ou anneaux : par ainsi donc leurs bases eurent de hauteur le demi-diamètre de l'empîement de la colonne, et divisèrent cette hauteur en quatre, dont ils en donnèrent une à l'épais du latastre, et de large onze quarts en tous sens ; au moyen de quoi l'on peut voir que toute la hauteur de leur susdite base portait quatre, et la largeur onze. Le reste de cette hauteur, non compris le latastre, ils le divisèrent en sept parties, et en donnèrent les deux à l'épaisseur du bosel de bas ; puis encore mesurèrent le demeurant de la base en trois, de quoi la tierce de haut fut baillée au bosel de dessus, et les deux au-dessous distribuées tant aux nacelles que astragales, qu'ils firent par cette raison, à savoir que l'espace d'entre ces bosels serait divisé en sept parties, desquelles on en donnerait une à chacun des anneaux, et le reste s'appliquerait par égales portions aux deux nacelles. Puis quant aux saillies des membres ronds, ces Ioniens les observèrent ni plus ni moins que les Doriques : même en creusant ces nacelles, jamais ne les firent aller plus en profond que la ligne perpendiculaire des parties posant

p. 22

[Illustration :] « Mesure de porte dorique convenable pour temples. »

p. 23

[Illustration :] « Ordre ionique selon la doctrine de Vitruve. »

dessus. Vrai est qu'aux petits carrés ils donnèrent à chacun une huitième partie de la largeur de la nacelle. Toutefois encore se trouva <-t-> il des ouvriers entre eux lesquels divisèrent la hauteur de la base en seize, non compris en ce le latastre, et en donnèrent quatre au bosel de bas, et trois à celui de dessus, à la nacelle inférieure trois et demie, et autant à la supérieure, le résidu était pour les petits carrés. Voilà certes comment les Ioniens se gouvernèrent en cet endroit.

Puis les Corinthiens approuvèrent l'une et l'autre de ces bases, à savoir la dorique et l'ionique, même en usèrent ordinairement en leurs ouvrages ; voire, qui plus est, en toutes les particularités des colonnes, ils n'y changèrent sinon le chapiteau. Aucuns disent que les Étruriens ne faisaient en leurs bases le latastre ou plinthe carré, mais tout rond ; ce nonobstant je n'en trouvai jamais parmi les œuvres des antiques ; bien est-il qu'aux temples ronds principalement aux portiques ou promenoirs qui les environnaient, iceux nos pères avaient accoutumé de faire leurs bases de sorte que les plinthes continuaient à un même niveau, comme s'ils eussent voulu donner à entendre que cestui-là devait être un perpétuel sujet pour tenir les colonnes en leur hauteur égale. Chose que (à mon avis) ils firent, pour ce qu'il leur semblait que les membrures carrées ne convenaient pas bien avec les rondes.

Ce ne sera sinon bien fait de traiter un peu de la grâce convenable à toutes ces moulures, de quoi les ornements particuliers se font. Elles se nomment en premier lieu, la couronne, le tailloir ou tui-

p. 24

[Illustration :] « Plan du chapiteau ionique. ionique selon la doctrine de Vitruve. »

leau le bosel ou membre rond, le filet ou petit carré, la nacelle ou canal, la gueule droite et la gueule renversée, que l'on dit en un mot doucine. Or chacune de ces moulures est un linéament de telle nature qu'il se jette aucunement en dehors, mais par diverses façons de faire ; et qu'ainsi soit, le trait de la couronne représente la lettre latine L. Et n'est point d'autre sorte que le petit carré, sinon qu'elle est large. Le tailloir se rejette beaucoup plus en dehors qu'icelle plate-bande.

p. 25

[Illustration :] « Ionique. »

p. 26

[Illustration : volute ionique]

Quant au bosel, j'ai été en doute si je le devais nommer lierre, à raison qu'il s'attache en faisant sa saillie, et est la figure de son forget ni plus ni moins qu'un C mis au-dessous la lettre, comme vous pourrez voir [L sur C]. Le petit carré aussi est pareil à une étroite lisière, et quand ce C se met à rebours dessous la lettre L. ainsi que pouvez voir figuré [L sur C inversé] il fait un canal ou nacelle. Mais s'il advient que sous ce L on applique un S en la mode que je vous montre [L sur S] cela se peut dire gueule droite, et gueule renversée, autrement gosier, considéré qu'il a toute la façon d'un gosier d'homme. Mais si on la met dessous L gisante à l'envers en cette sorte, [L sur S inversé] cela pour la ressemblance du ploiement s'appellera onde ou doucine. Davantage les particularités de ces membrures sont ou toutes planes, ou taillées à demi bosse, car sur la corniche plate on y met des coquilles, des oiseaux, ou des lettres, suivant le plaisir du seigneur de l'ouvrage. Aussi on y fait des dentilles, la raison desquelles est que leur largeur porte justement la moitié de leur hauteur, et le vide d'entre-deux ait deux mesures de la largeur partie en trois. Le rudent ou bosel se fait en ovale, ou bien se recouvre de feuilles. Et si c'est en ovale, parfois sont les œufs tout entiers, et parfois coupés par le bout d'en haut. Sur la lisière ou plate-bande, au-dessous on y met des billettes ou colanes, comme de perles enfilées. Mais quant à la doucine du tailloir ou couvercle, jamais ne se revêt sinon de feuilles ; mais le petit carré se fait toujours tout plan. Voilà certes quelle est la raison pour conjoindre et approprier ces moulures ensemble. Et faut nécessairement que celles qui sont dessus, aient toujours plus de saillie que les autres de bas. Aussi est à noter que lesdits petits carrés séparent ces membrures les unes d'avec les autres, et à bien dire leurs servent de ligne vive, qui est la forme supérieure de chacune particularité. Même aussi quand on les voit de front, ils adoucissent et distinguent les entretaillures des ouvrages ; par quoi raisonnablement leur est donné en largeur la sixième du membre à qui on les adjoint, voire fussent dentilles, ou ovales ; mais si c'est en doucine, on leur baille volontiers sa troisième partie.

Des chapiteaux dorique, ionique, corinthe et italique.

Je retourne maintenant aux chapiteaux, et dis que les Dorien firent le leur aussi haut seulement que la base, laquelle hauteur ils divisèrent en trois parties, dont la première fut donnée au tailloir, la seconde au vase ou balancier, et la tierce à la frise ou gorgerin du chapiteau étant sous ledit vase. La largeur de ce tailloir eut d'étendue en son

p. 27

[Illustration :] « Plan du chapiteau ionique du temple de Fortune Virile. »

J'ai pris cette volute ionique au Vitruve qu'a traduit Daniel Barbaro, gentilhomme vénitien, afin de ne frauder personne, de sa due louange, s'ose bien dire, que homme ne l'a point faite selon l'entente de vitruve, tournée si parfaitement bien que celle-ci, dont mérite grande louange et remerciement aux studieux d'architecture.

carré, le diamètre tout entier avec une sixième partie du demi-diamètre de l'empiètement de la colonne. Les membrures de ce tailloir sont la cimaise, autrement doucine, et sa plate-bande, ou latastre. Cette cimaise comprend en soi la moulure qui se fait d'une gueule droite, et d'une renversée, et a de haut deux parties de cinq, en quoi le tailloir est mesuré. Le fond du vase joint aux lignes extrêmes de son couvertoir, et au bas de ce vase il y a trois petits anneaux plats, que l'on appelle armilles ou carcans ; dessous lesquels aucuns ouvriers mirent pour ornement un petit colleris amortissant contre la frise ou bien gorge du chapiteau. Cette moulure, pour bien faire, ne doit avoir plus de hauteur que la tierce partie de son vase, et se doit amortir au diamètre de la gorge ou encolure du chapiteau, (je dis par où il joint au nu de la colonne), même ne passer l'étendue de ce nu par en haut, car ordinairement cela s'observe en toutes manières de colonnes.

En vérité par ce que j'ai pu connaître en recherchant les traits des bâtimens antiques, aucuns ouvriers entre autres donnèrent de hauteur au chapiteau dorique le demi-diamètre de sa colonne, par en bas, avec une quarte partie davantage, laquelle hauteur après ils divisèrent en onze égalités, dont ils en baillèrent les quatre au tailloir ou couvercle, autant au vase, et trois à l'encolure ; puis encore partirent-ils ce dit couvercle en deux pour faire de l'une la cimaise ou doucine, de l'autre le plinthe de dessus. Conséquemment ils vinrent à diviser le vase aussi en deux parties, dont la base fut pour les carcans et colleris environnant le fond ; et en cestui-là quelques-uns taillèrent des rosaces, et les autres des feuilles à plaisir. Voilà comment œuvrèrent les Doriques.

Or venons maintenant au chapiteau ionien. Sa hauteur se doit faire égale au demi-diamètre de la colonne par en bas, puis vous la partirez en dix et neuf parties, desquelles vous en donnerez trois au couvertoir, quatre à l'écorce ou plate-bande, d'où procède la volute, six au vaisseau, et puis les six restantes au contournement de la

p. 28

[Illustration : ordre ionique du temple de la Fortune Virile]

Marginalia :

La hauteur de la corniche y compris la cimaise, trois pieds onze pouces.

La hauteur de la frise, un pied quatre pouces dix lignes.

La hauteur de l'architrave, un pied sept pouces

La hauteur du chapiteau, un pied un pouce deux lignes, sans y comprendre la volute.

La hauteur de la colonne, vingt-deux pieds trois pouces huit lignes y compris la lisière d'en bas, et l'astragale ou carcan par haut.

La hauteur de la base, un pied six pouces.

volute qui se retourne contremont. La largeur de ce couvertoir soit en tous sens pareille au diamètre de l'empiètement de la colonne. La largeur aussi de l'écorce à la plate-bande, qui prend depuis le front du chapiteau jusques au derrière, sera égale à celle du couvercle ; et sa longueur pendra sur les côtés, où elle se tortillera en forme de limace. Le nombril ou centre de laquelle étant au côté droit, sera distant du gauche son pareil par vingt et deux modules, même sera ce nombril justement entre treize d'eux, à compter depuis le plafond du couvercle jusques au dernier point. Et pour faire cette limace ou volute, vous y procéderez en cette sorte.

Dessus la ligne à plomb, environ le milieu, faites-y un petit rond, duquel le demi-diamètre comprenne un module d'étendue ; après marquez un point dessous, autant dessus, et encore deux entre deux. Cela fait, mettez le pied ferme de votre compas sur celui qui est plus haut que le centre, et l'autre pied mouvant jusque sous le fond du couvercle, puis tournez contre-bas, tant que vous arrivez au dernier point de treize, pour faire un demi-cercle justement, qui réponde au niveau du centre.

Adonc restreignez le compas, et appliquez le pied ferme droit sur le petit point marqué en fond de l'œil, et le mobile prenne au bout de la ligne où le grand demi-cercle se sera terminé, puis tournez-le en contremont ; et ce faisant par demi-ronds impareils, vous aurez formé un chantournement de limace. Adonc continuez ainsi jusques à ce que vous retrouviez la circonférence du petit rond fait au milieu, et aurez par bon art ordonné la volute, comme vous pourrez pleinement voir en cette figure précédente.

Le bord du vase s'accoutre de manière que depuis l'écorce il se rejette en dehors gardant rondeur, et ait de saillie deux modules sans plus ; mais avisez que l'amortissement se rapporte bien droit au nu de la colonne par en haut. Les ceintures ou doublements des volutes qui viennent conjoindre aux parties de devant sur les côtés du chapiteau, seront toujours plus grosses au commencement qu'au milieu et à la fin. L'épaisseur du premier demi-cercle se prendra sur le bord du vaisseau, y ajoutant un seul demi-module. Pour l'ornement du couvercle on lui fera une cimaise ou doucine, ayant sa gueule d'un module et demi, et sera encavée en forme de canal, jusques en profondeur d'un seul demi-module ; et la largeur du petit carré l'environnant sera d'une quarte partie de ce canal, puis au milieu du front, et dessous la nacelle, seront taillés des feuillages et fruits. Aux parties du vase régnantes sur les fronts y aura des ovales, et sous celle-là des billettes. Les rouleaux des côtés seront bien revêtus d'écailles ou de feuilles. Voilà comment il faut faire le chapiteau ionique.

p. 29

[Illustration :] « Cet ordre dorique (*sic*) est au temple de Fortune Virile faite (*sic*) de pierre tiburtine. »

p. 30

[Illustration : ordre ionique du théâtre de Marcellus]

Mais pour venir à celui de Corinthe, sa hauteur comprend le diamètre tout entier du bout d'en bas de la colonne ; et la faut diviser en sept parties égales, dont l'une se doit donner à l'épaisseur du tailloir ou latastre, et les autres six restantes au vaisseau, le fond duquel se rapportera justement au nu de la colonne par en haut, non compris en ce le gorgerin, qui doit avoir tant de saillie que son extrémité se rapporte à la grosseur de la colonne par en bas. La largeur du tailloir doit avoir dix modules d'étendue, dont il faut tailler en biais les cornes de tous les quatre coins, seulement d'un demi-module ; qui n'est pas ainsi qu'aux tailloirs des autres chapiteaux, car ceux-là sont formés entièrement de lignes droites, mais ceux de Corinthe, dont nous traitons présentement, se cambrent en dedans, de sorte que leur concavité se réduit au bord du vaisseau, qui doit poser sur le nu de la colonne. La cimaise de ce tailloir emporte seulement une tierce partie de son épaisseur, et ses moulures sont semblables à celles du gorgerin que nous mettons au bout d'en haut d'une colonne. La plate-bande et le petit carré ceignent le vaisseau qui est à deux hauteurs de feuillage, en chacun desquels y a huit feuilles, dont celles du premier sont de deux modules en hauteur, et autant portent les secondes. Le reste de la mesure est donné aux vrilles qui sortent hors les gousses de ces feuilles, et montent contremont jusques au bord du vase au-dessous du tailloir. Le nombre de ces vrilles est seize, à savoir quatre de chacun côté ou face du chapiteau, où elles s'entortillent de bonne grâce, deux à droite, et deux à gauche, même se jettent en dehors en façon de volute ou limace, huit sous les cornes du tailloir, et huit sous la rosace. Mais celles-là se joignent, et font ainsi qu'une cartouche double. Ces rosaces dont je viens de parler, semblent sortir du vase, et n'excèdent jamais l'épaisseur du tailloir, ains les y voit-on de front justement contre les milieux, comme si elles y étaient plaquées. Le bord du vase qui représente une lisière ou plate-bande, se voit tout alentour du rond, si ce n'est où les vrilles le cachent. Toutefois il faut estimer que ce bord est compris en la mesure. Les crépelures des feuillages doivent avoir cinq ou sept doigts de distance de l'un à l'autre ; leurs contournements d'en haut se doivent rejeter en dehors, et pendre contre-bas d'une demi-partie de module. Outre c'est une belle chose, bien digne d'être observée, tant en la refente des feuilles de ce chapiteau corinthien, qu'en toutes autres entretailures, que les traits soient cavés bien en profond. Et voilà comment se doit conduire l'ouvrage de Corinthe, et non autrement.

p. 31

[Illustration :] « Cet ordre ionique est au théâtre de Marcellus à Rome. »

p. 32

[Illustration :] « Chapiteau ionique antique. »

Quant aux Italiens, je dis qu'ils ont assemblé en leurs chapiteaux, tous les ornements qui se trouvent aux autres, et que la raison de les faire n'est en rien dissemblable à celle de Corinthe, tant en vase, tailloir, feuillages que rosaces ; mais seulement en lieu des vrilles, ils mirent sous les

quatre cornes du tailloir des anses ayant de saillie deux modules entièrement, et au bord du vase qui est nu en la mode corinthienne, ils y appliquèrent ornement ionique, duquel sortent des gousses qui entrent, et se vont mêler parmi le contournement des vrilles, et à la lisière d'icelui vase, faite à ovales, ni plus ni moins qu'une coupe godronnée, et des billettes en son petit carré au-dessous.

Cette colonne Ionique se divise en douze parties, l'une d'icelles soit donnée pour le diamètre du tronc de la colonne par bas, puis un d'icelui diamètre soit divisé en six, une avec les douze diamètres, sera la totale hauteur. La deuxième colonne, où la corniche est enrichie de modillons, se divise en treize. Une d'icelle partie sera le diamètre divisé en cinq C D. Trois

p. 33

[Illustration : deux ordres ioniques]

d'icelles avec les douze qui sera la hauteur de la colonne d'icelle partie. Encore elle se divise en une autre manière sans la stylobate, comme vous voyez en la figure de la colonne ci-devant au premier feuillet de l'ordre ionique. La hauteur soit divisée en huit sans la stylobate. Puis une d'icelle partie je le divise encore en huit, dont sept d'icelles parties font le diamètre de la colonne ; chose, à mon avis être têt abrégée, pour avoir le diamètre selon la hauteur que l'on veut appliquer pour la dimension de leurs parties. Or retournons à la première mesure de notre colonne suivant notre figure : la hauteur du stylobate aura deux diamètres du tronc de la colonne par en bas, puis soit divisé les deux diamètres en six parties, l'une d'icelles soit donnée à la base du stylobate au point B et une autre partie à la corniche dudit stylobate, qui seront huit parties pour ladite hauteur. La base de la stylobate soit divisée en trois parties, une partie pour le plinthe au point B, puis divisez le reste en cinq parties, trois soient données à la sime ; diviserez la sime en six parties, une d'icelles sera le filet dessus le plinthe, le reste des cinq parties qui sont deux soient divisés en trois, deux pour le tore, l'autre pour le filet. La corniche d'en

p. 34

[Illustration : détail de l'ordre ionique à corniche modillonnaire]

haut de la stylobate au point A soit divisée en deux parties, dont celle d'en haut soit divisée en trois, deux pour la face, la troisième partie pour la sime ; l'autre partie d'en bas soit divisée en trois, deux pour la sime, l'une d'icelles soit divisée en trois, l'une partie sera le filet, l'autre partie des trois sera donnée pour le tore de dessous la sime. Chacun membre doit avoir sa saillie, comme voyez par la figure marquée A. La hauteur de la base aura le demi-diamètre du tronc de la colonne par bas ; sa hauteur soit divisée en trois parts, une sera donnée pour le plinthe, puis le reste depuis le plinthe soit divisé en trois, l'une d'icelles sera le tore supérieur, le résidu depuis le dessous du tore jusque dessus le plinthe soit divisé en six parties égales, les deux seront données pour les astragales du milieu, une pour le filet de dessous le tore, et la moitié pour le filet de dessus le plinthe. Mais les filets ou lisières qui sont dessus les astragales est une moitié qui est dessous, qui contient une partie entière. La hauteur de la bande ou lisière qui est au-dessus du tore se fait en cette manière : divise la grosseur de la verge du tronc de la colonne en douze parties, une demie d'icelle partie sera pour la largeur et saillie de la bande ou lisière qui appar-

p. 35

[Illustration : profil de l'entablement ionique]

tient au tronc de la colonne. La saillie des parties de chacun membre d'icelle base se fera ainsi qu'il est amplement noté en la figure de la base ionique ci-devant. Le rétrécissement de la verge de la colonne, sera d'une part et d'autre d'une douzième partie ; toutefois vous ferez comme j'ai dit à la Dorique selon leur hauteur. La hauteur du chapiteau ionique doit avoir la moitié du diamètre de la colonne par en bas ; toutefois j'en ai trouvé à l'antique qu'ils ne portent que la moitié du diamètre du haut de la colonne. Entre autres celui du théâtre de la colonne de Marcellus (sic). Divisez le diamètre du tronc de la colonne par bas en dix-neuf parties, une demie d'icelles pour la lisière ou couverture, ou abaque. La prochaine partie entière sera à la sime, deux pour la bande ou face dont procède la volute, deux à l'échine, une à l'astragale, une demie pour le filet, les trois parties restant dont le reste du demi-cercle de la volute. La saillie d'icelle volute ait

autant de saillie que la base du filet ou lisière de dessus le plinthe. Au milieu de l'œil de la volute des huit parties de la ligne perpendiculaires marquée A soit fait un petit carré de la largeur d'une demie d'icelles dix-neuf parties, interséquant deux lignes diagonales d'angles en angles, qui seront divisés chacun en six parties. Puis soit tiré une ligne en angle droit traversant le centre du petit carré. Puis mettez la pointe du compas sur l'angle au point B. Étendez votre compas jusques au point A sur la ligne perpendiculaire ; tournez votre compas au point B et mettez la pointe du compas au point C à l'angle du petit carré, puis ouvrez votre compas jusques au point B de la ligne de l'angle droit, et puis tournez votre compas jusques au point D de la ligne perpendiculaire à D, et vous aurez le demi-cercle de la hauteur de la volute, qui sont les huit parties ; puis mettez votre compas sur le point E de l'angle du petit carré, ouvrez le compas jusques au point D, tournez votre compas au point F à la ligne à angle droit, traversant le centre du petit carré ; puis mettez la pointe du compas à l'angle du petit carré du point G, ouvrez le compas jusques au point F, tournez votre compas jusques au point H. Puis continuant le compas aux points notés aux lignes diagonales du petit carré, comme B, C, E, G, vous aurez la volute tournée parfaitement bien, et bien facile à faire. La volute ainsi faite, comme voyez à la figure au deuxième feuillet de l'ordre ionique. La saillie de l'échine ou astragale, chacun membre aura son carré comme il est noté à la figure du plan, et faire la cambrure ou cerche de la volute sur les côtés, ainsi que le démontre le plan du premier feuillet de l'ordre ionique clairement déduit pour les saillies de chaque membre. La hauteur de l'épistyle ou architrave, soit de la moitié du diamètre de la colonne d'en bas. Puis la hauteur soit divisée en sept, une d'icelle soit donnée à la sime, que partirez en trois ; l'une sera pour le filet, les six parts restantes seront partis en douze, trois pour la fasce d'en bas, quatre pour celle du milieu, et cinq pour celle d'en haut. La saillie de la sime aura son carré, le reste se fera ainsi qu'il est noté à la figure. La hauteur de la frise portera la moitié du diamètre, comme celle de l'architrave. Puis divisez icelle hauteur en neuf parties, une d'icelles soit donnée à la petite sime marquée C

p. 36

dessous les dentilles, qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour le filet. La hauteur de la fasce où se fait les dentillons dessus la petite sime, aura la hauteur égale à la fasce du milieu de l'architrave marqué B. La saillie sera sa hauteur, la moitié de la hauteur d'un dentillon sera sa largeur, et la largeur divisée en deux, sera l'espace d'entre deux dentillons. Au-dessus d'iceux modillons sera fait une petite sime de la hauteur d'une sixième partie d'un dentillon ; une d'icelle divisée en trois, le tiers est pour le filet, le résidu est la petite sime, qui doit saillir en carré. La couronne de dessus la petite sime sera aussi haute que la fasce du milieu de l'architrave marqué B. Puis partissez cette hauteur en trois, sera la petite sime de dessus. La saillie ou projecture d'icelle couronne aura quatre parties des neuf de la frise. Dessus la petite sime sera la corniche, qui sera aussi haute comme la hauteur de la fasce moyenne de l'architrave marquée A. Puis partissez icelle hauteur en sept, une d'icelle sera donnée au filet ; la saillie de la sime aura son carré. Il se fait une autre division de corniche enrichie de modillons, dont la colonne A se divise en quatre parties y compris bases et chapiteaux avec la verge, dont l'une d'icelles parties soit divisée en dix, trois pour l'architrave, trois pour la frise, quatre pour la corniche. Et la hauteur d'icelle divisée en trois parties, la première soit divisée en deux, une pour les dentillons B qu'il faut diviser en quatre, trois d'icelles seront les dentillons, la quatrième sera la petite sime C de dessous les dentillons, la seconde partie est pour l'échine E qu'il faut diviser en quatre, le quart est pour le filet. La saillie de l'échine avec les denticules seront en quatre. Puis soit divisée l'autre partie en deux, qui sont pour la hauteur des mutules F ; une d'icelle sera donnée à la couronne G qu'il faut diviser en trois, le tiers est pour la sime des mutules, qui seront aussi larges comme hautes, comme voyez par la figure marquée C, et leur saillie sera deux fois la largeur. Le plafond ainsi espacé comme le démontre la figure. La sime H de dessus la petite sime de la couronne, aura la sixième partie de toute la hauteur de la corniche, lequel faut diviser en six ; une d'icelle sera donnée pour le filet, la petite sime le tiers de la couronne. Toute la saillie de la corniche sera sa hauteur le tout ainsi qu'il est noté à la figure.

De l'architrave qui se met sur les chapiteaux :
ensemble des solives, aix, tringles, modillons, tuiles plates, faitières, cannelures,
et autres particularités qui s'appliquent sur les colonnes.

Étant les chapiteaux posés sur les colonnes, on met l'architrave dessus, puis les solives, les aix, et autres telles choses convenant à faire couverture. Mais en toutes ces particularités, les nations sont bien fort différentes, spécialement les Ioniens d'avec les Dorien, et ce néanmoins ils conviennent en aucunes parties. Car quant à l'architrave, ils le font de sorte que jamais son équarrissage d'en bas ne passe le diamètre d'en haut de la colonne, mais bien donnent-ils à la surface autant de large comme en porte l'empiètement de ladite colonne.

Nous appelons corniches les parties d'amont qui font saillie au-dessus de l'architrave ; et en celles-là, le plaisir des ouvriers antiques fut, qu'autant que chaque membrure serait haute, autant eut-elle de forçet. Davantage ils voulurent faire ces corniches penchant en devant d'une douzième partie de leur mesure, à raison qu'ils avaient trouvé par expériences, que si on les tient toutes droites, il semble à la vue affaiblie qu'elles se rejettent en arrière.

Les Dorien firent donc leur Architrave de non moindre hauteur que la moitié du diamètre

p. 37

[Illustration :] « Mesure de porte ionique convenable aux temples selon les bons architectes doriens, ioniens et corinthiens. »

de la colonne par en bas, et le partirent en trois faces, la plus basse desquelles ils ornèrent de certaines petites tringles, et chacune ayant sous soi six fiches pour mieux arrêter les solives, dont les tenons entrant par mortaises jusques outre la plus haute partie de l'architrave, se venaient ranger à l'encontre d'icelles tringles, et ce faisaient-ils, afin que ces solives ne pussent rentrer en dedans. Et est à noter que les ouvriers compartirent premièrement toute cette hauteur d'architrave en douze modules, sur quoi devaient être prises toutes les autres mesures ensuivantes. À la premiè-

p. 38

[Illustration :] « Ordre corinthe selon la doctrine de Vitruve. »

re ou plus basse partie ils lui donnèrent quatre modules, six à celle du milieu, et deux à la plus haute, puis de ces six de celle du milieu, la valeur d'un était donnée à la tringle, et un autre aux fiches de dessous. La longueur de ces tringles portait douze modules, et l'espace étant entre deux d'entre elles en comprenait seulement dix-huit.

Sur les architraves s'asseyaient les solives, dont les fronts coupés en ligne perpendiculaire ou à plomb se jetaient en dehors d'un demi-module en saillie. Leur largeur était correspondante à la hauteur du sommier sur quoi elles posaient, et avaient de haut une moitié toute entière plus que ledit sommier, si que cela montait à dix-huit modules. Au front ou face de ces solives se marquaient en ligne perpendiculaire trois entailures également distantes, et tracées à l'équerre, dont l'ouverture comprenait un module ; et depuis leurs vives arêtes retournant en dedans, cela était rabaissé en biseau jusques à demi module de chacun côté. L'espace concave entre deux de ces solives (s'il fallait faire l'ouvrage riche) se remplissait de tables également larges, et le milieu de ces solives répondaient justement aux centres des colonnes à elles supposées. Mais (comme nous avons déjà dit) les bouts d'icelles solives passaient outre la face de muraille d'un demi-module seulement, et lesdites tables plaquées entre deux répondaient à la vive arête de la moulure du sommier qui les soutenait.

En ces tables étaient taillées des têtes de bœuf, des bassins, ou telles autres fantaisies ; et sur les bouts d'en haut des solives, même sur icelles tables, se mettaient des tringles larges de deux modules pour servir des cimaises. Puis cela dépêché, s'appliquait par-dessus une lisière large de deux modules, en quoi était taillée une doucine. À l'opposite par dedans œuvre se mettait le pavé, jusques à la hauteur de trois modules, dont une des parties est faite à ova-

[Illustration : ordre corinthien]

les, pour représenter (à mon avis) les cailloux du pavé, qui éboulent aucune fois par trop grande redondance de mortier.

Encore par-dessus tout cela y mettaient-ils des modillons, aussi larges que les solives, et aussi hauts que le pavé, même répondant pièce pour pièce en ligne à plomb de chaque solive : mais ils avaient douze modules de saillie, et étaient leurs fronts entaillés en lignes perpendiculaires, garnis de cimaises et gueules droites ou canaux, chacune desquelles gueules portait une moitié et un quart de son modillon. Dedans les plafonds qui se montraient pendant sur iceux modillons, les ouvriers y faisaient des rosaces, ou des feuilles de branque ursine, et autres enrichissements à leur plaisir.

Par-dessus lesdits modillons se posait le linteau contenant quatre modules, composé d'une plate-bande, d'une cimaise et d'une doucine, laquelle avait pour sa part un module et demi. Puis s'il fallait y mettre un frontispice, il s'accordait avec la corniche, par spécial sur les angles, où toutes les moulures se rapportaient les unes avec les autres, si bien qu'il n'y avait à redire. Toutefois encore différait ce frontispice d'avec les corniches, que jamais on ne mettait de larmier en sa haute membrure, ains n'y faisait-on seulement en ouvrages doriques parfois une cimaise ou doucine portant quatre modules d'épaisseur. Mais ses corniches qui ne devaient être couvertes de frontispices, on y mettait bien ce larmier ; et de ces frontispices j'en traiterai tantôt. Voilà comment les Doriens en firent.

Quant aux Ioniens, je suis d'avis que par bonne raison ils ordonnèrent que sur hautes colonnes l'architrave serait de plus grande épaisseur, mais qui le voudra faire de la forme dorique, ce ne sera sinon que bien fait. Toutefois voici qu'ils en conclurent. Si les colonnes sur quoi il poserait devaient porter vingt pieds de haut, il fallait partir cette hauteur en treize, et lui en donner l'une. S'ils en devaient avoir jusques à vingt-cinq, il leur en convenait une douzième, si trente, une onzième, et ainsi conséquemment.

Or cette architrave ionique doit être de trois pièces, non compris la cimaise, et celles-là se doivent diviser en neuf, dont ladite cimaise en doit emporter deux ; et pour moulure aura une doucine. Après ils divisèrent encore en douze ce qui était sous la cimaise, et en donnèrent trois mesures à la partie d'en bas, quatre à celle du milieu, et cinq à la plus haute, amortissant sous icelle cimaise.

Si est-ce pourtant qu'aucuns d'entre eux n'y voulurent point de cimaise dessus leur architrave, mais d'autres en voulurent bien ; quelques-uns aussi se contentèrent d'une gueule droite, portant sans plus une cinquième partie de la plate-bande, et les autres d'un petit carré n'ayant qu'une septième. Au moyen de quoi vous trouverez parmi les œuvres des antiques ces moulures changées ou mêlées, suivant les raisons de diverses manufactures, lesquelles ne

[Illustration :] « Corinthe selon la doctrine de Vitruve. »

sont à blâmer ; ce néanmoins entre toutes les autres, il semble que toujours ayant plus estimé l'architrave de deux bandes que de trois, et de ma part je le tiens pour dorique, pourvu qu'on en ôte les tringles et les fiches. Et voici comme ils faisaient.

Toute sa hauteur était par eux partie en neuf modules, dont ils donnèrent l'un à la cimaise avec deux tiers de ce module.

La plate-bande moyenne en avait trois, avec semblablement la tierce, puis la plus basse emportait le reste. Cette cimaise avait pour ses moulures un canal ou nacelle, comprenant la moitié de son espace, était d'un côté garnie d'un petit carré, et d'un bosel ou membre rond de l'autre.

Plus en la plate-bande du milieu se mettait dessous le bosel, un filet en lieu de cimaise, lequel portait la huitième partie de toute la susdite plate-bande ; et à celle de dessous, était faite une gueule droite, portant la troisième partie de sa largeur. Dessus cet architrave ils posaient leurs solives, mais les bouts ne s'en montraient point ainsi qu'en l'ouvrage dorique, ains les coupaient

dans le massif, puis les recouvraient d'une table continue, que je nomme bande royale, laquelle s'unissait au niveau de la face extérieure de la muraille, et portait autant de hauteur que tout le corps de l'architrave étant sous elle. En sa superficie ils y taillaient des vases, ou autres choses appartenantes à sacrifice, mais par especial des têtes de bœuf disposées par intervalles, dont les cornes étaient char-

p. 41

[Illustration avec légende erronée :] « Corinthe selon la doctrine de Vitruve. »

p. 42

[Illustration :] « Cet ordre corinthe est faite en marbre, et est au dedans du Panthéon, autrement dit la Rotonde à Rome. J'ai bien voulu mettre ici par écrit les hauteurs des principaux membres de cette colonne, pour montrer seulement la majesté de ces excellents ouvriers en leurs œuvres. »

Marginalia :

La hauteur de la corniche, deux pieds onze pouces une ligne.

La hauteur de la frise, deux pieds trois lignes et demie.

La hauteur de l'architrave, deux pieds trois pouces sept lignes.

La hauteur du chapiteau, trois pieds huit pouces.

La hauteur de la verge de la colonne a vingt cinq pieds dix pouces cinq lignes, depuis la bande ou lisière d'en bas jusques à l'astragale au dessus, en y comprenant ladite lisière ou bande d'en bas.

Le tronc de cette colonne par bas a de diamètre trois pieds deux pouces onze lignes.

Le diamètre du bout d'en bas de ladite colonne deux pieds dix pouces dix lignes.

La hauteur de la base, un pied quatre pouces une ligne.

gées de festons à fruits et à feuilles qui pendaient d'un côté et d'autre. Au-dessus de cette bande royale, ils y mettaient une cimaise, qui n'avait que la largeur d'une doucine portant quatre modules pour le plus, et trois pour tout le moins. Après ils asseyaient les aix pour porter le pavé, lesquels avaient de saillie un degré comprenant quatre modules d'épaisseur ; et sur iceux aucuns ouvriers formèrent des bretures en guise de plinthe faites à la scie. Mais d'autres les voulurent aussi tous unis comme passés sous le rabot. Puis sur ces aix posè-

p. 43

[Illustration :] « Ordre corinthe du dedans du Panthéon autrement dit la Rotonde à Rome. »

p. 44

[Illustration : Feuille de branque ursine, ou d'acanthé]

rent le pavé ou des solives en travers, dont les modillons avaient convenable saillie, et portait chacun trois modules d'épaisseur. Les vides ou entre deux desquels étaient ornés d'ovales. La plate-bande régnant dessus et servant de fronteau avait quatre modules de hauteur ; et l'autre encore étant plus haut, couvrant et gardant de la pluie les bouts d'iceux modillons, comprenait de largeur six modules et demi. Les moulures qui les paraient, et sur quoi s'écoulait la pluie, avaient deux modules en hauteur, et n'étaient composées fors que d'une gueule ou module. Pour l'accomplissement de tout, il y avait une doucine de trois modules ou quatre pour le plus, en laquelle tant les Ioniens que les Doriques appliquaient des têtes de lion, pour servir de gargouilles à jeter les eaux ; mais ils prenaient garde surtout à ce que lesdites eaux coulant à bas ne mouillassent les hommes entrant au temple ou en sortant, ou qu'elles ne retournassent en dedans, et à ces fins étoupaient les gargouilles, dont se fût pu ensuivre telle incommodité.

Au regard des Corinthiens ils n'ajoutèrent aucune chose à l'œuvre des sommiers et leurs travonaisons, fors seulement qu'ils ne recouvraient les modillons ainsi que les Ioniens, et n'y faisaient point de triglyphes comme les Doriciens, ains les ornaient sans plus d'une doucine par le bout d'en haut, et leur donnaient autant d'espace entre l'un et l'autre qu'ils avaient de saillie hors la muraille ; et en tout le reste des moulures suivaient iceux Ioniens.

Et ne sera que bon de parler de l'origine des piédestaux, ces excellents architectes, leur advint que ne trouvant toujours pierres assez longues pour leur affaire, furent contraints de mettre en leurs ouvrages des colonnes plus petites que le devoir ; mais voyant que cela n'avait la grâce qu'ils eussent bien voulu, Raison leur apprit à mettre des piédestaux dessous afin de les conduire à la hauteur requise. Après avoir contemplé et pris garde aux ouvrages, ils trouvèrent évidemment que les colonnes n'étaient guère plaisantes ès portiques, si on ne les levait à certaine

hauteur, et qu'elles ne fussent de mesure convenable. À la vérité qui se peut passer d'y en mettre, la tige de la colonne est bien plus plaisante et superbe.

p. 45

[Illustration : plan et élévation du chapiteau corinthien du Panthéon]

p. 46

[Illustration :] « Cet ordre corinthe est à Rome allant du Capitole au Colisée faite de marbre, et n'est demeuré entier en nombre que de trois, qui se peuvent voir à présent, et pour considérer seulement la majesté de ses hauteurs, je les ai mis ici par écrit pour leurs principaux membres. »

Marginalia :

La hauteur de cette colonne y compris la lisière d'en bas a l'astragale par haut a trente six pieds quatre pouces sept lignes.

Le diamètre par en bas, quatre pieds trois pouces sept lignes.

Le diamètre par en haut trois pieds huit pouces huit lignes.

Les tiges de ces colonnes exposées à l'air ouvert, se montrent beaucoup plus menues que celles qui sont en lieu sombre, et plus sont-elles cannelées, plus se rendent-elles des coins toujours plus massives ou plus cannelées que les autres, puisqu'ainsi est qu'elles sont plus sujettes à la lumière. Ces cannelures se font, ou tout du long de la colonne, ou en tournant ainsi qu'une limace ; mais les Dorien les font volontiers en montant droit à mont, et celles-là entre les architectes se nomment coutumièrement stries. Vrai est qu'iceux Dorien n'en mettaient jamais plus de vingt sur un corps de colonne ; mais toutes les autres nations y voulaient vingt-quatre, combien qu'aucunes distinguaient ces cannelures par une lisière ou carré entre deux, laquelle ne portait pas moins d'une tierce partie, ni plus d'une quarte en largeur du vide d'une des cannelures qui se cavaient toujours en demi-rond ; et quant aux Dorien, ils n'y faisaient point de lisière, ains les menaient à vive arête, et le plus souvent toutes pleines, et s'il advenait qu'ils les creussent, c'était sans plus de la quarte partie d'un cercle, encore les arêtes s'entretochaient. Aucuns aussi emplissaient de rudentures la tierce partie des stries répondant devers l'empiètement de la colonne, et ce pour donner ordre que les arêtes interposées ne s'en rompissent pas de sitôt, ains fussent moins sujettes à tous heurts.

Certainement la cannelure qui est menée tout au long de la colonne depuis le bas jusques au haut, fait que la tige s'en montre beaucoup plus grosse. Mais celle qui tourne en limace contraint la vue à varier ; toutefois tant plus sera sa façon approchant de la ligne perpendiculaire, plus en apparaîtra la colonne massive.

p. 47

[Illustration : détail de l'ordre du temple des Dioscures]

Marginalia :

La hauteur de la corniche quatre pieds onze pouces deux lignes.

La frise a de hauteur trois pieds quatre lignes.

L'architrave a de hauteur trois pieds.

Il suffira du reste des membre, car ils sont tous réduits par mesure comme voyez.

p. 48

[Illustration : détail de l'entablement corinthien modillonnaire, tracé des cannelures]

p. 49

[Illustration :] « Mesure de la porte corinthe du temple de la Sibylle à Tivoli. »

p. 50

[Illustration : ordre composite]

Jamais ouvriers ne firent plus de trois entortillements de cannelures sur une tige, ni moins que d'une toute entière. Or quelles qu'elles soient, ou droites ou tortues, toujours les faut-il mener égales depuis le pied jusques au colleris, afin qu'il n'y ait point de difformité ; et pour apprendre à les creuser, il ne se faut servir que du joint de l'équerre.

Combien que j'aie traité par ci-devant du rapetissement des colonnes selon Léon Baptiste, qui se rapporte à la règle de Vitruve, toutefois il m'a semblé fort expédient de faire encore cinq figures selon les règles dudit Vitruve, comme verrez au dernier feuillet du livre, et en chacune

desquelles j'ai tout ce qui est nécessaire assez amplement désigné pour bien donner à entendre les mesures aux ouvriers qui n'ont point la connaissance des lettres, si je ne m'abuse au texte.

Voici que dit Vitruve. Les retraites ou rapetisements de ces colonnes par le bout d'en haut, se doivent faire en telle sorte, que si chacune d'icelles a depuis le fond jusques à l'autre bout, environ quinze pieds de mesure, le diamètre par en bas se doit diviser en six parties, et de celles-là suffira que le bout d'en haut en ait cinq. Quant à la hauteur de l'architrave, la raison sera telle, qu'elle devra contenir la moitié du diamètre de cette colonne par en bas, puis le diviser en trois parties. Les trois seront pour la frise, et quatre d'icelles seront données à la corniche.

De celle qui sera de quinze à vingt pieds, le diamètre par en bas devra être parti en six égalités et demie, dont il en faudra donner cinq et demie au bout d'en haut. La hauteur d'icelle colonne se divisera en treize, et l'une de ces parts sera la mesure de l'architrave, et se divisera comme ci-devant est dit pour la frise et corniche. Voyez la figure de la colonne marquée B.

D'une autre qui avait de vingt à trente pieds soit divisé le diamètre par en bas en sept portions et demie, desquelles on en baillera six et demie au bout d'en haut, et ce sera son rapetissement convenable ; la hauteur de cette colonne se partisse en douze portions et demie, et l'une servira pour la hauteur de l'architrave, qui se divisera en trois, dont trois et demie sera pour la frise, et quatre et demie pour la corniche. Voyez la figure de la colonne marquée C.

Quand il s'en présentera de trente à quarante pieds de hauteur, divisez leur bout d'en bas en sept parties et demie, puis donnez les six et demie à celui d'en haut, et ainsi vos colonnes auront bonne retraite. La hauteur d'icelle colonne soit divisée en douze portions ; l'une servira pour la hauteur de l'architrave, qui se partira en trois, les quatre seront pour la frise, et les cinq pour la corniche. Voyez la figure de la colonne marquée D.

Mais si vous en trouvez de quarante à cinquante pieds, il vous faudra partager leur diamètre en huit divisions, dont vous en donnerez les sept à la retraite du bout d'en haut, et ce sera droitement ce qui lui appartient. Voyez la figure de la colonne marquée E.

Pour les proportions de ces membres, voilà comment se doivent prendre (selon mon avis) à l'équipollent des colonnes, comme voyez par les figures, à raison que tant plus la vue de l'homme tire en haut, avec plus grande dif-

p. 51

[Illustration :] « Cet ordre composite est à l'art triomphal de Titus Vespasien à Rome. »

Marginalia :

Cette colonne a de hauteur quinze pieds trois pouces cinq lignes, y compris l'astragale et lisière d'en bas.

Le diamètre par bas, [un pied] neuf pouces quatre lignes.

Le diamètre par haut, un pied sept pouces six lignes.

La base a de hauteur un pied une ligne

Le plinthe, neuf pouces une ligne de hauteur, qui porte le demi diamètre de la colonne.

La corniche du piédestal a de hauteur dix pouces sept lignes.

Le stylobate ou piédestal a de hauteur quatre pieds, quatre pouces trois lignes.

La corniche de la base dudit piédestal a de hauteur dix pouces.

Le plinthe de dessous, un pied deux pouces six lignes de haut.

La hauteur du chapiteau deux pieds deux pouces huit lignes.

La hauteur de l'architrave un pied quatre pouces huit lignes et demie.

La hauteur de la frise un pied, cinq pouces, trois lignes et demie.

La hauteur de la corniche un pied onze pouces huit lignes.

ficulté peut-elle pénétrer la grosseur de l'air. Par quoi venant à succomber et à perdre sa force pour avoir de ce grand espace, elle rapporte au jugement une incertaine proportion de modules : et de là vient que pour donner bonne apparence aux membres d'un bâtiment, il y faut toujours ajouter un supplément raisonnable, comme voyez à cette ionique, en laquelle je laisse à la discrétion de tout bon ouvrier, les mesures convenables pour les hauteurs de l'architrave, frise, et corniche. Certes ceux qui en voudraient bien et proprement disposer, ne doivent être ignorants (témoin, Vitruve) de Géométrie et perspective, qui sont les deux principales parties d'un bon architecte, afin que l'ouvrage vienne à représenter une convenable quantité de grandeur, qui contente la vue des regardants.

Il m'a semblé n'avoir été hors de propos de faire les trois sortes de portes, qu'avez pu voir ci-dessus, suivant chacun son ordre, avec si bonne déclaration que chacun s'en devra contenter. Ces portes sont fort convenables aux temples, dont on pourra aisément connaître comment il s'en faudra servir suivant leurs ordres en tels endroits que le lieu le requerra.

Tous les bons architectes, tant ioniques, doriques que de Corinthe, avaient accoutumé de tenir leurs ouvertures par haut plus étroites d'une quatorzième partie que par le bas, et la hauteur de l'édifice depuis le parterre jusqu'aux voûtes était divisée en sept égalités, ou bien trois et demie ; ils en donnaient les deux (qui font les quatre de sept), à la hauteur du jour, laquelle hauteur était aussi mi-partie en douze, dont les cinq et demi faisaient la largeur de l'entrée par en bas. Les portes ioniques soient aussi hautes comme les doriques, et leur largeur se prenne sur la hauteur divisée en deux portions et demie, ou bien en cinq précisément, dont les trois (qui valent une et demie d'icelles deux et demie) fasse la largeur du bas de l'ouverture ; et le rétrécissement par en haut, tel comme j'ai dit des doriques. Les corinthiennes se font par même raison que les dori-

p. 52

[Illustration :] « Cet ordre composite est à l'arc de Titus Vespasien à Rome. »

ques. Mais qui voudra faire plus à plain les convenances et différences de celles-ci, lise Vitruve en son quatrième livre chapitre sixième. Car d'autant qu'il me semble les avoir suffisamment déclarées par les figures, pour en donner certaine et entière connaissance aux ouvriers besognant au compas et à l'équerre, je n'en dirai davantage en cet endroit.

Aussi je ne me suis voulu arrêter à chaque ordre pour déclarer et éplucher par le menu leurs symétries, et le moyen d'y procéder selon leurs différences, pour autant que les figures les démontrent assez amplement, et ne vous faut émerveiller (ami lecteur) si les symétries de ces ordres sont figurées en plusieurs et diverses grandeurs : car mon intention n'a été autre, que de les déclarer aux ouvriers le plus clairement et parfaitement que mon petit entendement les a su comprendre ; et qui voudra attentivement et curieusement rechercher chacun point avec le compas, il trouvera que le tout se rapportera bien et dûment selon le texte et règle de Vitruve, lequel je me suis essayé de suivre au plus près qu'il m'a été possible.

p. 53

[Illustration : ordre composite]

Cette colonne composite, sa hauteur y compris le stylobate et tout l'ornement soit divisé en seize parties, l'une d'icelles parties sera donnée au diamètre du tronc de la colonne en bas ; puis la seizième partie marquée A B soit divisée en six parties, une d'icelles avec les seize diamètres sera toute la hauteur, trois diamètres feront la hauteur du nu du stylobate. Puis lesquels trois diamètres faut diviser en huit, une soit pour la base du stylobate, une pour la corniche de dessus le stylobate, une quarte partie du diamètre C soit donnée de chacun côté sera la largeur du stylobate. La hauteur de la base du stylobate marquée D soit divisée en sept parties, deux d'icelles pour le plinthe ou face, une pour le tore, deux pour la sime, une pour la nacelle ou trochile, une pour l'astragale qu'il faut diviser en trois ; le tiers sera le filet de dessus. Les deux parties de la sime se diviseront en six parties, deux d'icelles pour les deux filets ou bandes. La saillie de chacun membre sera ainsi qu'il est noté en la figure ci-dessus, la corniche de la stylobate marquée E soit aussi haute comme la base, puis icelle hauteur diviser en cinq parties, une pour l'astragale avec le filet, deux pour la frise, deux pour la couronne, qu'il faut diviser en trois. Le tiers sera la sime de dessus la couronne, le tiers de la sime sera le filet ; depuis le dessous de la couronne au-dessus de l'astragale soit divisé en trois, une d'icelles sera l'échine, le tiers sera le filet de dessous l'échine. La saillie de chacun membre portera son carré, ainsi qu'il est noté à la figure. La moitié du diamètre de cette colonne fera la hauteur de la base de dessus la corniche du stylobate ; icelle base a les mêmes parties et proportions que celle de la corinthe. Le filet qui se pose sur la base est une demi-partie de la douzième partie du diamètre de la colonne, deux parties du douzième du diamètre est le rétrécissement de la verge de la colonne. Le chapiteau, la colonne, l'architrave, le

rétrécissement se fait ainsi que la corinthienne ; la colonne se peut strier ou canneler comme la ionique.

p. 54

[Illustration :] « Cette volute composite est antique. »

p. 55

[Illustration :] « Les cinq manières de colonnes en différences de hauteur, pour savoir comment il faut donner à chacune colonne son rétrécissement convenable, comme il appert par les figures ci-après, suivant les règles de Vitruve. »

p. 56

[Illustration : rétrécissement des colonnes]

J'ai enrichi les quatre manières de chapiteaux, démontrant leur mesure, et pareillement un chapiteau Ionique ; et au-dessus est un chapiteau composite, que j'ai fait, le tout est à estamper, pour aider au défaut des autres tailles en bois, pour leur donner le garbe des feuilles et enrichissement, à mon avis mieux, comme verrez par les figures ajoutées au derrière du livre, que trouverez grossièrement faites, et non si délicates et nettement que je désirais bien. Par quoi je supplie les ouvriers de bon jugement, et tous autres qui se délectent en cet art, avoir égard à la manière seulement, quand viendra à mettre en œuvre : car l'œuvre fait autrement que les desseins. Aussi j'ai fait huit figures de colonnes enrichies, variées de leurs membres et enrichissement, pour s'en servir, si besoin est, à quelques œuvres grotesque : comme pour cloisons de menuiserie servant dans les Églises ou Temples, en lieu à couvert pour plaisir, et non être mises dehors à l'injure du temps, car telles inventions je ne veux maintenir être belles ni louables pour servir à quelque grand édifice, pour autant qu'il ne s'y trouve aucune majesté de beauté de membre, et consonance de mesure.

p. 57

AUX ARCHITECTES

QUATRAIN.

Bullant est mort, il est vrai, mais sa gloire
Ne peut jamais dans le monde périr,
Car ses vertus, son los et sa mémoire
Comme son corps ne peuvent pas mourir.

AUTRE.

Esprits qui relevez d'une immortelle gloire,
Savez comprendre tout, et de tout profiter,
C'est à vous que ce livre j'ai voulu présenter,
Étant digne de vous, et de votre mémoire.

FIN.